



INVITATION



Laïcité

alf

halte à la récupération

Conférence-débat
avec **Eddy Khaldi**, écrivain

Samedi 09 mars 2013 à 14h00 - ROYE

Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville

Ligue des  droits de l'Homme

 ROYE



Laïcité, le triomphe de l'équivoque

Conférence-débat, par M. Eddy Khaldi (*)

La laïcité est malmenée, ses principes bafoués, ses valeurs et son sens remis en question. L'utilisation du terme prend des formes diverses, voire antinomiques. D'un côté, les Eglises s'en servent pour réinvestir et « récupérer » l'école et créer une brèche dans la séparation avec l'Etat. De l'autre, certains politiques enferment toute une partie de la population issue de l'immigration dans une appartenance présumée à l'Islam imposée comme marqueur identitaire exclusif et travestissent cette laïcité en ersatz raciste.

Sous différents prétextes, plus ou moins fallacieux, le vocable de laïcité a été détourné et utilisé à des fins sans rapport avec le principe juridique et le concept politique ou philosophique.

La loi Debré de 1959 a introduit dans notre droit une anomalie bien éloignée de l'esprit républicain : celle que l'Etat, se faisant concurrence à lui-même, doit payer pour l'entretien d'écoles privées confessionnelles dont il n'a ni la direction, ni le contrôle. Cette aberration ouvrirait la voie au communautarisme scolaire et à une individualisation du rapport à l'école inscrite dans une logique consumériste fondée sur le principe d'un « libre choix » personnel doté de fonds publics.

Les concessions faites ces dernières années ont matérialisé l'essor de cet enseignement confessionnel qui prétend ainsi participer à une mission de service public.

Il ne s'agit en aucun cas de dissoudre ni les identités ni les libertés fondamentales, mais de revendiquer d'abord la liberté de conscience et la liberté religieuse qui en résulte. La nécessité s'impose de construire une culture publique et civique laïque seule capable d'accueillir toutes les diversités. Cette culture se forge, d'abord dans l'école publique laïque affranchie de toute tutelle. L'école publique, où s'élabore la citoyenneté, qui impose un espace neutre, laïque libre de tout assujettissement religieux ou autre où tous les élèves bénéficient des mêmes droits et se voient imposer les mêmes devoirs.

(*) Enseignant, militant syndical (Union nationale des syndicats autonomes) et associatif (membre du comité national laïcité de la Ligue de l'Enseignement et du Comité national d'action laïque - CNAL) Eddy Khaldi travaille depuis 30 ans sur les questions de société et de laïcité, notamment relatives à l'école. Il parcourt la France de colloques en conférences, et écrit de nombreux articles sur le sujet. Il est l'auteur de deux livres-clé sur la laïcité : « Main basse sur l'école publique » et « La République contre son école ».

A l'invitation de la Ligue des Droits de l'Homme, il interviendra à l'Hôtel de ville de Roye samedi 9 mars à 14 heures. A l'issue de sa conférence, pour ceux qui le souhaitent, une séance de dédicaces est prévue.